



Open de Lille – 9^{ème} édition

Tournoi international le 4 et 5 avril 2026

Règlement sportif

Les participants au tournoi sont assujettis au présent règlement.

**Les classements pris en compte sont ceux de la 2^{ème} phase (janvier 2026).
Ouverture des inscriptions sur lmtt.fr page open de Lille le 25/02/2026.**

Article 1 : Organisation

Le Lille Métropole Tennis de Table organise les 4 et 5 avril 2026 son tournoi international, n°homologation **2445/2025-I** homologué par la Fédération Française de Tennis de Table.

Le tournoi se déroule sur 42 tables au **Tennis Club Lillois, 22 rue du Mal Assis, 59000 Lille.**

L'ensemble du tournoi sera juge-arbitré par Messieurs Robert Vasseur (JAN) et Adrien Dodu (JAN). Ils seront assistés de François Demarthe (JA3).

Les juges-arbitres seront les seuls habilités à trancher les litiges et ses décisions seront sans appel.

Article 2 : Dotations et tableaux

La dotation fixe totale est de 9 200€.

Le nombre d'inscrits maximum par tableaux est de 96 joueurs.
Les séries féminines sont limitées à 36 joueuses maximum.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des séries, leurs horaires et prix associés :

	Tableau	Tarif	Horaire	Vainqueur	Finaliste	3ème	4ème
SAMEDI	A-1099 pts	10€	8h30	200€	100€	50€	50€
	B-1499 pts	10€	9h45	200€	100€	50€	50€
	C-1899 pts	10€	11h	200€	100€	50€	50€
	D-OPEN	12€	12h15	1 000€	500€	300€	200€
	E-1299 pts	10€	13h30	200€	100€	50€	50€
	F-1699 pts	10€	14h45	200€	100€	50€	50€
	G-2199 pts	10€	16h	200€	100€	50€	50€
	H-Dames 900 à 1299pts	1€	17h	200€	100€	50€	50€
	I-Dames 1300 à 1599pts	1€	17h	200€	100€	50€	50€
DIMANCHE	J-1799 pts	10€	8h30	200€	100€	50€	50€
	K-2399 pts	10€	9h45	200€	100€	50€	50€
	L-1199 pts	10€	11h	200€	100€	50€	50€
	M-1599 pts	10€	12h15	200€	100€	50€	50€
	N-2099 pts	10€	13h30	200€	100€	50€	50€
	O-999 pts	10€	14h45	200€	100€	50€	50€
	P-1399 pts	10€	16h	200€	100€	50€	50€
	Q-Dames 500 à 899pts	1€	17h	200€	100€	50€	50€
	R-Dames 1600 et +	1€	17h	400€	200€	100€	100€

Un podium sera organisé pour les joueurs et joueuses récompensés dans chaque série par un appel micro.

Article 3 : Conditions de participation

Le tournoi est ouvert à tout joueur, joueuse titulaire d'une licence FFTT traditionnelle ou affilié à une fédération étrangère.

Une demande d'équivalence de classement doit être faite par mail à tournoi@lmtt.fr avant de s'inscrire en ligne. Cette demande peut être faite avant l'ouverture des inscriptions. Une demande d'équivalence de classement ne garantit pas une place dans une série. Seule l'inscription finalisée et payée est valide.

Si la mention « Certificat médical présenté » n'apparaît pas sur la licence, le joueur devra fournir un certificat médical en cours de validité. Sinon, il ne sera pas autorisé à jouer.

Les inscriptions sont limitées à **deux tableaux par jour et par joueur.**

Exception pour les joueuses qui peuvent s'inscrire à trois tableaux en participant à la série féminine de leur classement.

Une inscription dans un tableau supplémentaire pourra être autorisée sur place et le jour-même sous accord du JA. Le joueur ou la joueuse ne devra être en lice que dans un tableau en cours. Un appel micro annoncera les places restantes disponibles.

Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions doivent être effectuées via le site lmtt.fr à partir du mercredi 25 février 2026 et avant le mardi 31 mars 2026 23h59.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

Le règlement des inscriptions se fait dans sa globalité AVANT la date butoir d'inscription au tournoi. Les modalités de paiements sont précisées sur le site du club : <https://lmtt.fr/>.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un joueur :

- n'ayant pas prévenu de son absence ou abandonné lors des éditions précédentes de l'Open de Lille ou de tout autre manifestation organisée par le Lille Métropole Tennis de Table (stages par exemple)
- dont le comportement va à l'encontre de la charte de l'éthique et de la déontologie de la Fédération Française de Tennis de Table c'est-à-dire qui ne respecte pas les valeurs de notre sport.

Un remboursement d'inscription est possible jusqu'au dimanche 8 mars. La demande doit être faite par mail à tournoi@lmtt.fr. Passé cette date, le LMTT remboursera les frais d'inscription uniquement sur justificatif jugé valable. **Le LMTT se réserve le droit d'effectuer le remboursement au plus tard 6 mois après la date de l'organisation.**

Le transfert d'inscription est interdit. Une inscription annulée sera remise en ligne par le site d'inscription helloasso ou le jour J par un appel micro avant le début de la série.

Article 5 : Tirage au sort, pointage et début des tableaux

Le tirage au sort des tableaux a lieu 30 minutes avant le début de la série.

Tous les participants sont donc tenus de se présenter au pointage situé à l'entrée du complexe au moins 30 minutes avant l'heure de début de sa 1^{ère} série indiquée pour chaque tableau à l'article 2.

Tout joueur non enregistré au moment de la clôture du pointage, et qui n'aura pas prévenu de son éventuel retard, sera retiré des listes, et donc des séries pour lesquelles il était inscrit.

Le seul moyen de communication pour prévenir de son retard est l'adresse mail tournoi@lmtt.fr.

Dans le cadre du développement durable, l'affichage des poules, des tableaux, des résultats se fera de façon dématérialisée par QR CODE. Pas d'affichage papier.

Article 6 : Déroulement des tableaux

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées)

Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule disputeront un tableau à élimination directe, sans parties de classement.

La place 3-4 de la série OPEN sera jouée.

Le juge-arbitre pourra adapter la formule de compétition en fonction du nombre d'inscrits.

Il est rappelé aux joueurs de bien respecter les 2 minutes d'adaptation avant les rencontres.

Article 7 : Ouverture de la salle

La salle sera ouverte chaque jour à partir de 07h30.

Article 8 : Tenue, balles et tables

La tenue sportive réglementaire sera obligatoire.

Chaussures de salle obligatoires. Semelles noires interdites.

Des balles PVC 3 étoiles TTB900 de marque Pongori seront fournies pour les rencontres.
Des balles PVC DHS DJ40+ pourront être fournies pour les huitièmes, quart, demi-finales et finales des séries D-Open et Dames 1600 et + sur demande des joueurs et joueuses

Les tenues de jeu blanches seront interdites.

Les tables utilisées durant le tournoi seront de marques : Pongori, Butterfly, Cornilleau, Joola, Yasaka et DHS.

Article 9 : Arbitrage

Chaque joueur devra arbitrer la partie de poule qu'il ne joue pas, ainsi qu'une **partie du tableau après son élimination**. Il aura alors la responsabilité de rapporter à la table d'arbitrage la balle, la plaquette, le stylo et la feuille de partie correctement remplie.

Article 10 : Forfait et disqualification

Tout joueur absent au 3e appel de son nom sera déclaré forfait.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Le juge-arbitre, en accord avec le comité d'organisation, pourra disqualifier ou faire exclure du gymnase tout joueur ou accompagnateur dont le comportement nuirait à l'organisation de la compétition ou à l'image de la discipline.

Article 11 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pendant la compétition.

